Complément à
NOTE DE SERVICE N° 3
ANIMATIONS PEDAGOGIQUES

Les directeurs voudront bien rassembler la note de service n°3 et ce document dans un souci de bonne compréhension d'ensemble.

Vous trouverez la programmation des animations pédagogiques en vous connectant sur le dispositif GESTANIM de la circonscription d'Annemasse II .
https:/gesasse2.edres74.ac-grenoble.fr
Les inscriptions sur le dispositif GESTANIM sont ouvertes jusqu'au 4 novembre 2010.
(rappel de la procédure de connexion en annexe).

Dans le tableau des propositions les lieux et dates pourraient encore évoluer. En effet, nous essaierons de réduire chaque fois que ce sera possible les déplacements des professionnels. Vous recevrez les informations au plus vite.

Instructions pour la saisie des inscriptions individuelles :

- Bloc A : **NE PAS S'INSCRIRE**. Les convocations seront envoyées en fonction du niveau d'enseignement et du secteur ou école de rattachement. En cas de cours multiples, de CLIS, de situation de remplacement ou complément de service, le choix sera laissé à l'appréciation de l'enseignant le moment venu.

- Bloc B : **S'INSCRIRE.** Au choix selon les besoins de formation repérés ou centre d'intérêt (à voir avec le projet d'école, les besoins décidés en équipe pédagogique) . Vous remarquerez que chaque module prévoit un nombre de places limité, toutefois si besoin, nous pourrons être amenés à le doubler. De la même manière, en cas d'effectif très réduit, le module pourra être supprimé, dans ce cas nous inviterons les personnes inscrites à reconsidérer leur choix.

- Bloc C : **S'INSCRIRE .** Se conformer aux listes jointes à cette note

Précisions :

T2 : l'animation pédagogique départementale ASH d' octobre peut compter au titre du Bloc B, « scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ».

Bloc C : Public désigné par l'IEN sauf pour les personnels à situation spécifique
- la situation des directeurs déchargés 100% : priorité à la liaison GS/CP
- la situation des enseignants en CLIS, des remplaçants, en temps partagé, en complément de service : libre choix parmi les propositions du bloc C .
- situation des PES et T1 : un module spécifique « aide à l'entrée dans le métier »

Situations des personnels mobiles : toutes les inscriptions se font à partir de l'école de rattachement.
Le directeur fera suivre la convocation par mail à l'adresse professionnelle (prenom.nom@ac-grenoble.fr) .

Animations pédagogiques et organisation de l'aide personnalisée

Elles auront lieu soit le mercredi matin, quelques fois le mercredi après-midi, parfois en soirée (17h 30 à 19h 30) . Cette dernière modalité a été retenue pour éviter de surcharger les mercredis après-midi par souci des familles et des engagements personnels.
Les directeurs sont invités à planifier l'aide personnalisée en conséquence (anticipation du déplacement de la séance, échange de service, communication avec les familles).

Animation pédagogique et quotité de travail

Le programme d'animation pédagogique est applicable au prorata du temps de service de chaque enseignant. Néanmoins, pour les personnels à temps partiel, il est toujours possible de participer au delà de ce temps obligatoire, notamment quand il s'agit d'appréhender la cohérence d'ensemble d'un module.

Travail à temps plein : 24 h
Travail à 50% : 12 h dont 9 h bloc A , 3 h bloc C (privilégier la séance portant sur l'aide personnalisée)
Travail à 75% ou à 80% : 18 ou 20 h dont 9h bloc A et 6 h bloc B,(3 ou 5 h dues pour réflexion en autonomie / livret de compétences du socle). Possibilité de participer au bloc C à condition de respecter l'intégralité du module.

Annexe
- listes enseignants bloc C

GESTANIM

Les inscriptions sur le dispositif GESTANIM sont ouvertes jusqu’au 4 novembre 2010.
Depuis le site de l'inspection, rubrique FORMATION... ou directement ici :
https:/gesasse2.edres74.ac-grenoble.fr

Les identifiants de connexion sur GESTANIM:
Nom d'utilisateur = animations
Mot de passe = annemasse2

Pour s'inscrire, chaque enseignant doit se munir de son **NUMEN** qui lui sert ensuite d'identifiant personnel. Sans cela, il ne peut pas s'inscrire.
Tous les enseignants possèdent un NUMEN. Si vous n'êtes pas en sa possession, merci de contacter le service DIGEP12, Inspection Académique 74.
Merci de signaler tout problème ou toute erreur au secrétariat de l'IEN.

Vous trouverez, en cas de besoin, un mode d'emploi détaillé de GESTANIM sur le site de la circonscription dans la rubrique FORMATION:
http://www.ienasse2.edres74.ac-grenoble.fr/spip.php?rubrique47